



FORMATION INTRA

1 jour

Gestion des déchets en entreprise

à partir de 1400 € net de taxe par jour

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de cette formation sont d'initier et de sensibiliser tous types d'entreprises ou collectivités, petites et grandes structures, sur le sujet de la gestion des déchets (définitions, réglementation, obligations et responsabilités, gestion, recyclage et valorisation,...)

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Entreprise
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Demande de devis
Bulletin d'inscription

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 **N° Vert 0 805 384 384**



89,31%

DE TAUX DE SATISFACTION
LAHO FORMATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Comprendre les enjeux relatifs à la gestion des déchets

- De quoi parle-t-on ?
- La définition et la classification des déchets
- Les droits et les devoirs de l'entreprise
- L'impact sur l'environnement
- L'incidence économique de la gestion des déchets
- Le cycle de vie d'un déchet : vers une économie circulaire

Distinguer les différentes catégories de déchets

- Les déchets dangereux
- Les déchets non dangereux
- Les déchets inertes
- Les déchets ultimes

Les catégories particulières de déchets

- DASRI (déchets d'activité de soins à risques infectieux)
- DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)
- Amiante
- Biodéchets
- Déchets ménagers
- Déchets verts

Découvrir le contexte réglementaire relatif à la gestion des déchets

- La nomenclature européenne des déchets
- L'essentiel des principaux textes réglementaires
- Les obligations spécifiques suivant le type de déchets
- Comment traduire de manière opérationnelle les exigences légales
- Identifier les principales responsabilités : civiles, pénales et administratives

Mettre en œuvre la gestion opérationnelle des déchets

- Préparer les conditions d'une gestion des déchets conforme
- Maîtriser vos déchets de la production, à la réduction à la source, au tri, et au regroupement
- Appliquer les règles de stockage, d'étiquetage et de transport de vos déchets
- Différencier les filières adaptées à vos déchets : la collecte, le réemploi, le recyclage, la valorisation, l'élimination finale
- Assurer la traçabilité de vos déchets : le registre, le bordereau de suivi des déchets, la déclaration

Assurer une communication auprès des collaborateurs de son entreprise

- Favoriser la pratique des écogestes vis-à-vis des déchets
- Communiquer sur les actions engagées

